

Le chômage fragilise la santé physique/psychique

Les liens entre chômage et santé sont complexes à étudier. Comme le souligne Vincent Godebout, délégué général de Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), la mauvaise santé des personnes au chômage peut les exclure de l'emploi et du marché du travail. Cependant, le chômage peut avoir des effets délétères multiples sur la santé physique et psychique des chercheurs d'emploi ⁽¹⁾. Des relations de causalité existent forcément dans les deux sens.

Vincent Godebout est convaincu que l'impact négatif du chômage sur la santé est plus important que l'effet inverse. S'appuyant sur diverses études, il précise que l'impact du chômage, variable selon les personnes, intervient sur divers aspects de la santé somatique et psychique.

En tout premier lieu, il observe une surmortalité et des effets sur les pathologies cardiovasculaires. La surmortalité liée au chômage a pour origine des maladies, mais aussi des comportements addictifs apparus après la perte d'emploi. La surmortalité peut aussi s'expliquer par des suicides.

Une corrélation est établie entre le fait d'être sans emploi et une consommation accrue de tabac, d'alcool et de cannabis. Le chômage peut également modifier les habitudes alimentaires : alimentation moins bien équilibrée, moindre qualité nutritionnelle des produits (raisons financières), apparition de troubles du comportement alimentaire.

Les personnes au chômage ont moins d'activité physique : coût des activités, renoncement (« *honte d'être chômeur* »), sentiment de culpabilité si on s'adonne à une autre activité que la recherche d'emploi.

Effets aussi sur la santé psychique

Quant à l'impact sur la santé psychique, il peut s'exprimer par le développement d'une vulnérabilité générant stress, déprime, anxiété, dépression, voire perte du sommeil ou encore douleurs musculaires... Nécessairement, ces effets sont renforcés quand la durée du chômage s'allonge.



Les personnes au chômage sont particulièrement fragilisées par des problèmes de santé. Et pourtant, elles renoncent davantage aux soins que les actifs occupés, notamment pour des raisons financières (moins bonne protection complémentaire). Vincent Godebout mentionne, par ailleurs, l'éloignement de l'offre de soins, l'avance des frais de santé, le manque d'information sur le remboursement, voire la crainte d'être pénalisé dans sa recherche d'emploi en cas d'arrêt. Peuvent égale-

(1) – « La santé des chercheurs d'emploi, enjeu de santé publique ignoré » (dossier « Les invisibles de la santé »), *La Tribune Fonda* n° 244 de décembre 2019.

ment intervenir des facteurs sociaux (méconnaissance des droits) ou psychologiques (moindre priorisation des problèmes de santé).

Les cinq propositions de SNC

Face à des constats relativement alarmants, SNC appelle à la « mise en place d'un écosystème favorable au soutien à la santé des personnes au chômage ».

Ainsi, pour lutter contre les impacts négatifs du chômage, SNC propose de déployer cinq axes d'actions :

- ✓ « L'organisation d'un dispositif de soutien à la santé des chercheurs d'emploi (...) comprenant des campagnes de prévention et des consultations médicales gratuites, proposées à six mois et à deux ans de chômage ;
- ✓ Une meilleure information des chercheurs d'emploi sur leurs droits en matière de santé grâce à la mise en place, au sein des agences Pôle emploi, d'un réfé-

rent santé et de guides pratiques sur les droits en matière de santé et les dispositifs d'accès aux soins existants ;

- ✓ *La prise en compte de la dimension santé dans le cadre de l'accompagnement global de Pôle emploi pour éviter l'isolement des chercheurs d'emploi ;*
- ✓ *Une amélioration de la couverture complémentaire des chercheurs d'emploi afin d'éviter les ruptures de droits dues à la perte ou à la réduction de la couverture de la complémentaire ;*
- ✓ *La prise en compte des aspects médicaux et psychologiques du chômage dans les pratiques professionnelles et les études ».*

Pour Vincent Godebout, ces propositions élaborées avec des chercheurs d'emploi et avec le concours de professionnels de santé et des acteurs de l'emploi, « doivent inspirer des changements d'ordre culturel » pour que le problème soit enfin considéré.